

**M. Germain Schaffner** souhaite intervenir au nom du groupe PSIG. Le texte de son intervention est reproduit ci-dessous en son entier : 11/22

*« Le groupe PSIG constate que le projet de réaménagement de la RC 82, intitulé " Requalification de la RC 82 " jusqu'en 2012 par le SDOL, apporte certes des améliorations notoires, mais ne répond pas entièrement, et loin s'en faut, aux attentes de la population. Le groupe PSIG appuie les recommandations d'amélioration émises par la Commission ad hoc et demande en conséquence à la Municipalité un engagement ferme pour que ces recommandations, déclinées sous forme de mesures, soient intégrées dans l'étude. Elles sont au nombre de 7 :*

- 1. Abaisser à 50 km/h tout le tronçon de la RC 82, y compris hors localité, en assumant le risque que le Canton reporte une partie des charges sur la commune d'Ecublens.*
- 2. Améliorer la sécurité routière au carrefour « ex Crédit suisse » en intégrant les besoins de tous les usagers, piétons, cyclistes, automobilistes et conducteurs du métro.*
- 3. Déplacer l'assiette de la route entre Bassenges et Cerisaie, côté ouest, permettant de créer une zone tampon entre la route et le m1 afin de rassurer tous les usagers.*
- 4. Améliorer la situation des deux passages souterrains piétons Bassenges et Crochy, deux passages étroits et peu avenants qui participent au renforcement du sentiment d'insécurité de la population.*
- 5. Prendre des mesures pour favoriser l'intégration du quartier d'Epenex.*
- 6. Améliorer les temps d'attente à la sortie du Bochet sur le carrefour de la Concorde.*
- 7. Mesurer le niveau de bruit après la pose du revêtement phono-absorbant à la Cerisaie et remettre en question la paroi antibruit selon le résultat des mesures.*

*Le groupe PSIG remercie par avance la Municipalité de répondre à sa demande au cours de ce débat.*

*La réponse de la Municipalité déterminera la position de notre groupe concernant le préavis. »*